

COMPTE RENDU DU DEUXIEME CONSEIL D'ECOLE

MARDI 14 JANVIER 2014

Présents :

Délégués des parents d'élèves : Mesdames F. Bidet (secrétaire de séance), A. Radmacher et Messieurs P. Goehlinger, C. Keller, P. Nunes, D. Walter, et M. Yguel

Enseignants : Mesdames Anne Chevillard-Pradier, Michèle Trometer, Isabelle Champougny, Louise Bittendiebel et Monsieur Arnaud Amalric
Madame Christine Edy (ATSEM)
Monsieur Robert Herrmann (1^{er} adjoint, représentant de la Ville)
Madame Elsa Lazou (responsable du périscolaire) est excusée,

1) Kermesse

La kermesse de l'école aura lieu le 13 juin à partir de 17h. Le matériel nécessaire a déjà été réservé auprès des services concernés. Une réunion a lieu le 17 janvier pour la constitution du comité des fêtes.

2) Sorties et évènements à venir

- **Lundi 10 février 2014** : sortie théâtre à Kehl pour les moyennes et grandes sections. Il s'agit d'un conte de Grimm. Les enfants devront être présents à l'école dès 13h20. Un pique nique sera organisé dans les classes pour les enfants de l'étage.
- **Vendredi 21 mars 2014** : un spectacle de danse est offert aux enfants par la coopérative scolaire. Il s'agit d'un spectacle de Cathy Dorn, sur le thème du papier. Il aura lieu à l'école.
- **Lundi 14 avril 2014** : photo de classe
- **Mardi 17 juin 2014** : Sortie de fin d'année au parc animalier de Sainte Croix.
- **Une vente de tabliers** décorés de dessins des enfants sera organisée (avant la fête des mères). L'argent récolté servira notamment à aménager les étagères de la salle de motricité.

3) Questions des parents

- **Brossage des dents après la cantine** : la question avait été soulevée dès le début d'année. L'équipe du périscolaire semble prête à faire l'essai, sous réserve d'un nombre limité d'enfants concernés. Cependant, le brossage des dents entre midi et deux ne semble plus être recommandé par certains dentistes.
- **Absence d'une maîtresse** : l'école a une obligation d'accueil des enfants aux horaires scolaires. Par conséquent, la seule solution, en cas d'absence non remplacée, est de répartir les enfants dans les classes des enseignants présents. Le nombre réduit de classe à Pasteur entraîne une forte augmentation des effectifs. Les enseignants demandent donc, parfois, aux parents qui le peuvent, de garder

leur enfant. Les effectifs surchargés ne permettant pas d'effectuer le programme prévu, les enfants qui rentrent chez eux ne sont pas pénalisés.

4) Points mairie

- **Le déplacement des arceaux à vélo** devrait s'effectuer au courant du premier trimestre 2014.
- **Structure de jeux** :M. Herrmann nous confirme la conformité de la structure à la réglementation. Des changement de structures vétustes sur d'autres sites sont prioritaires.
- **Les abords de l'école** : nous signalons à M. Herrmann l'absence de tout passage piéton aux alentours de l'école. De plus, nous évoquons le problème du parking « sauvage » aux abords de l'école. Il est rappelé que la « dépose-école » n'est pas une place de stationnement longue durée, mais aussi qu'il est interdit de stationner devant le portail de l'école (c'est un accès pompier).

5) Nouveaux rythmes hebdomadaires :

a) Présentation de la proposition du Maire :

Ecole à site bilingue

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45 - 8h30	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal
8h30 - 12h	Classe	Classe	Classe 11h40	Classe	Classe
12h - 14h	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
14h - 16h15	Classe	Classe 15h10 Activité gratuite de la ville		Classe 15h10 Activité gratuite de la ville	Classe
16h15 - 18h15	Accueil du soir	Accueil du soir		Accueil du soir	Accueil du soir

 Accueil payant

 Activité gratuite de la ville

b) Résultats du sondage de notre école

- Taux de participation : 40 %
- Délai moyen demandé par les parents pour déposer des enfants à l'école Ste Madeleine et à Louis Pasteur : 12 minutes
- Garderie du mercredi jusqu'à 12h30 : 53 % des parents seraient intéressés
- Activité gratuite de la ville : 100 % des enfants y participeraient
- Garderie périscolaire (accueil payant) : 79 % des parents sont intéressés

c) Propositions des nouveaux horaires de l'école

4 propositions ont été présentées :

Proposition 1

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45 - 8h20	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal
8h10 - 8h20	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe
8h20 - 11h50	Classe	Classe	Classe 11h10	Classe	Classe
			APC 12h10		
11h50 - 13h45	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h35 - 13h45	Accueil classe	Accueil classe		Accueil classe	Accueil classe
13h45 - 16h05	Classe	Classe		Classe 15h00	Classe 15h00
				Activité gratuite de la ville	Activité gratuite de la ville
16h05 - 18h15	Accueil du soir	Accueil du soir	Accueil du soir	Accueil du soir	

Proposition 2

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45 - 8h20	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal
8h10 - 8h20	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe
8h20 - 11h50	Classe	Classe	Classe 11h30	Classe	Classe
			APC 12h30		
11h50 - 13h50	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h40 - 13h50	Accueil classe	Accueil classe		Accueil classe	Accueil classe
13h50 - 16h05	Classe	Classe		Classe 15h00	Classe 15h00
				Activité gratuite de la ville	Activité gratuite de la ville
16h05 - 18h15	Accueil du soir	Accueil du soir	Accueil du soir	Accueil du soir	

Proposition 3 (=proposition 1 sauf les jours d'activité)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45 - 8h20	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal
8h10 - 8h20	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe
8h20 - 11h50	Classe	Classe	Classe 11h10	Classe	Classe
			APC 12h10		
11h50 - 13h45	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h35 - 13h45	Accueil classe	Accueil classe		Accueil classe	Accueil classe
13h45 - 16h05	Classe 15h00	Classe		Classe	Classe
	Activité gratuite de la ville		Activité gratuite de la ville		
16h05 - 18h15	Accueil du soir	Accueil du soir		Accueil du soir	Accueil du soir

Proposition 4 (=proposition 2 sauf les jours d'activité)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45 - 8h20	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal	Accueil périscolaire municipal
8h10 - 8h20	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe	Accueil classe
8h20 - 11h50	Classe	Classe	Classe 11h30	Classe	Classe
			APC 12h30		
11h50 - 13h50	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h40 - 13h50	Accueil classe	Accueil classe		Accueil classe	Accueil classe
13h50 - 16h05	Classe 15h00	Classe		Classe	Classe
	Activité gratuite de la ville		Activité gratuite de la ville		
16h05 - 18h15	Accueil du soir	Accueil du soir		Accueil du soir	Accueil du soir

Proposition 1 et 3 :

MATIN :

Arrivée et sortie : 10 minutes de décalage avec Sainte Madeleine

MIDI :

1h55 de pause

APRES-MIDI :

Arrivée : 15 minutes avant Sainte Madeleine

Sortie : 10 minutes de décalage avec Sainte Madeleine

Proposition 2 et 4 :

MATIN :

Arrivée et sortie : 10 minutes de décalage avec Sainte Madeleine

MIDI:

2h de pause

APRES-MIDI :

10 minutes de décalage avec Sainte Madeleine

Résultats des votes :

Nombre de votants : 8

Proposition 1 : 7

Proposition 2 :

Proposition 3 :

Proposition 4 : 1

Les horaires proposés doivent faire l'objet d'une validation par le DASEN, mais sont également tributaires des autres écoles du GEL (Groupe Educatif Local) pour ce qui est de l'organisation des activités organisées par la ville.

Concernant le mercredi matin, il y aura alternance Français / Allemand une semaine sur deux.

M. Herrmann nous précise le taux d'encadrement pour les activités organisées par la ville : il sera d'un adulte pour 15 enfants. Cependant aucune information ne nous est communiquée sur la nature de ces activités, ni sur les intervenants qui y participeront.